

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Nom du produit            | Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable Artificial Intelligence EUR October 2031  |
| Identificateur du produit | ISIN: XS2335908435   |
| Initiateur du produit     | Goldman Sachs International (visitez <a href="http://www.gspriips.eu">http://www.gspriips.eu</a> ou appelez +442070510113 pour plus d'informations)  |
| Autorité compétente       | L'initiateur du produit est agréé par la Prudential Regulation Authority (Autorité de régulation prudentielle) et régulé par la Financial Conduct Authority (Autorité de la supervision financière) (au Royaume-Uni). L'autorité compétente à l'égard de l'initiateur du produit par rapport à ce document d'informations clés est la Financial Services and Markets Authority (Autorité des services et marchés financiers) (en Belgique) |
| Date du document          | 11 juin 2021 à 15:40 heure locale à Bruxelles  |

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit?

**Type** Le produit est une obligation de droit anglais.

**Objectifs** Le produit vise la croissance du capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance de l'indice iSTOXX AI Global Artificial Intelligence High Dividend 30 Index (l'**actif sous-jacent**). L'indice iSTOXX AI Global Artificial Intelligence High Dividend 30 permet un investissement ciblé dans des sociétés issues d'un large éventail de secteurs qui investissent massivement dans le développement de nouvelles technologies d'intelligence artificielle. L'investisseur doit être conscient du fait qu'il transfère de l'argent à l'initiateur et que cet argent transféré n'est pas investi spécifiquement dans les actifs composant l'actif sous-jacent. Le produit sera échu au plus tard le 7 octobre 2031. Toutefois, le produit offre une possibilité de remboursement anticipé activable automatiquement à l'issue des années 4, 6 ou 8 en cas de performance de l'actif sous-jacent supérieure ou égale au seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé correspondant. L'initiateur procédera alors à un remboursement automatique anticipé du produit et l'investisseur aura droit au remboursement de 100 % de son capital initial investi et à une plus-value brute égale à 4 % multiplié par le nombre d'années écoulées depuis la date d'émission. Si le remboursement automatique anticipé est activé, le produit s'arrête. La probabilité de remboursement automatique anticipé est faible. Chaque obligation a une valeur nominale de 1 000,00 EUR. Le prix d'émission est fixé à 100,00% de la valeur nominale. Le produit sera coté à la bourse de Luxembourg Stock Exchange (Main Segment).

**Remboursement par anticipation :** Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent à une date d'observation du remboursement par anticipation donnée est égal ou supérieur à la barrière de remboursement par anticipation, le produit sera résilié à la date de paiement du remboursement par anticipation correspondante. Dans ce cas, vous recevrez le paiement du remboursement par anticipation indiqué ci-dessous pour chaque obligation que vous détenez.

| Date d'observation du remboursement par anticipation | Date de paiement du remboursement par anticipation | Barrière du remboursement par anticipation | Paiement lié au remboursement par anticipation |
|--|--|--|--|
| 30 septembre 2025                                    | 7 octobre 2025                                     | 112%*                                      | EUR 1,160.00 (116% de la valeur nominale)      |
| 30 septembre 2027                                    | 7 octobre 2027                                     | 118%*                                      | EUR 1,240.00 (124% de la valeur nominale)      |
| 1er octobre 2029                                     | 8 octobre 2029                                     | 124%*                                      | EUR 1,320.00 (132% de la valeur nominale)      |

\* du cours de référence initial

### Remboursement à l'échéance :

Cette section ne s'applique que si aucun remboursement par anticipation ne se produit, comme décrit ci-dessus.

À la date du 7 octobre 2031, en l'absence de remboursement automatique anticipé, le remboursement dépend de la performance finale de l'actif sous-jacent. L'investisseur risque de ne pas récupérer l'entièreté de son capital en cas de faillite de l'initiateur.

- Si la performance finale de l'actif sous-jacent est strictement positive, l'investisseur aura droit au remboursement de 100 % de son capital initial investi et à une plus-value brute unique égale à la performance finale de l'actif sous-jacent;

- Si la performance finale de l'actif sous-jacent est nulle ou négative, l'investisseur aura droit au remboursement de 100 % de son capital initial investi diminué de la performance finale de l'actif sous-jacent, dans la limite d'une perte de 7,50 %. Le remboursement sera donc entre 92,50 % et 100 % du capital initial.

La performance finale de l'actif sous-jacent est calculée comme la différence entre (i) le prix de clôture moyen de l'actif sous-jacent divisé par le prix de référence initial de l'actif sous-jacent et (ii) un.

Le cours moyen de clôture de l'actif sous-jacent est la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'actif sous-jacent aux dates de calcul de la moyenne indiquées dans le tableau ci-dessous.

| Date de calcul de la moyenne |
|------------------------------|
| 30 juin 2028                 |
| 2 octobre 2028               |
| 2 janvier 2029               |
| 3 avril 2029                 |
| 2 juillet 2029               |
| 1 <sup>er</sup> octobre 2029 |
| 31 décembre 2029             |
| 1 avril 2030                 |
| 1 <sup>er</sup> juillet 2030 |
| 30 septembre 2030            |

30 décembre 2030

31 mars 2031

30 juin 2031

30 septembre 2031

Le cours de référence initial de l'actif sous-jacent est la cours de clôture du 30 septembre 2021.

Les termes du produit prévoient également qu'en cas de survenance d'événements exceptionnels (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'initiateur du produit peut provoquer une résiliation anticipée du produit. Ces événements sont spécifiés dans les termes du produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'initiateur du produit. Un exemple de ceci est la résiliation de l'actif sous-jacent, qui peut conduire à (i) l'ajustement du produit afin qu'il soit lié à un actif sous-jacent alternatif ou (ii) la résiliation anticipée du produit.

Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez sur une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

#### Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

1. ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension de la catégorie du produit concerné et des risques et avantages spécifiques au produit, et / ou avec une expérience dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits similaires qui fournissent une exposition similaire au marché;
2. recherchent la croissance du capital, s'attendent à ce que les mouvements de l'actif sous-jacent se déroulent de manière à générer un rendement favorable, ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous et comprennent que le produit peut être résilié de façon anticipée;
3. acceptent le risque que l'initiateur ne paie pas ou ne respecte pas ses obligations contractuelles liées au produit en cas de faillite ou en cas d'une restructuration imposée par le régulateur pour éviter la faillite
4. sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conformes à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous; et
5. font appel à des conseils professionnels.

#### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

##### Indicateur de risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez le droit à la restitution d'au moins 92,50% de la valeur nominale du produit. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures du marché et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas du marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant le 7 octobre 2031. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

##### Scénarios de performance

| Investissement: 10.000,00 EUR |  |               |               |  |
|-------------------------------|--|---------------|---------------|--|
| Scénarios                     |  | 1 an          | 6 ans         | 10 ans<br>(Période de détention recommandée) |
| Scénario de tensions          | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8.130,15 EUR  | 8.620,67 EUR  | 9.250,00 EUR                                 |
|                               | Rendement annuel moyen                                 | -18,71%       | -2,44%        | -0,78%                                       |
| Scénario défavorable          | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8.661,95 EUR  | 8.658,52 EUR  | 9.250,00 EUR                                 |
|                               | Rendement annuel moyen                                 | -13,39%       | -2,37%        | -0,78%                                       |
| Scénario intermédiaire        | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9.761,45 EUR  | 11.600,00 EUR | 11.600,00 EUR                                |
|                               | Rendement annuel moyen                                 | -2,39%        | 2,51%         | 1,49%  |
| Scénario favorable            | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10.288,64 EUR | 12.400,00 EUR | 12.400,00 EUR                                |
|                               | Rendement annuel moyen                                 | 2,89%         | 3,65%         | 2,17%  |

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs. Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 100 000,00 EUR. Les différents

scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Ce produit ne peut pas être encaissé facilement. Il est donc difficile d'estimer le montant que vous récupérerez si vous l'encaissez avant la fin de la période de détention recommandée. Vous serez soit dans l'impossibilité d'encaisser le produit avant la fin de la période de détention recommandée soit vous devrez payer des frais élevés ou subir une perte importante. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## Que se passe-t-il si Goldman Sachs International n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si l'initiateur est défaillant ou fait faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si l'initiateur fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de bail-in, votre créance pourra être réduite à zéro, convertie en titres de capital (actions) ou faire l'objet d'un report d'échéance. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

## Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 100 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

| <b>Investissement: 100 000,00 EUR</b>                             |                                  |                                   |   |
|---|----------------------------------|-----------------------------------|---|
| <b>Scénarios</b>  | <b>Si vous sortez après 1 an</b> | <b>Si vous sortez après 6 ans</b> | <b>Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée</b> |
| <b>Coûts totaux</b>   | 248,08 EUR                       | 279,87 EUR                        | 500,87 EUR  |
| <b>Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an</b> | 2,48%                            | 0,41%                             | 0,44%   |

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée.
- La signification des différentes catégories de coûts.

**Le tableau montre l'incidence sur le rendement (RIY) par an.**

| <b>Coûts ponctuels</b>  | <b>Coûts entrée</b>            |       |   |
|-------------------------|--------------------------------|-------|---|
|                         |                                | 0,11% | L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit. |
|                         | <b>Coûts de sortie</b>         | 0,00% | L'impact des coûts encourus lorsque vous cédez votre investissement à l'échéance.                       |
| <b>Coûts récurrents</b> | <b>Autres coûts récurrents</b> | 0,13% | L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.                  |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée: 10 ans**

La période de détention recommandée pour le produit est de 10 ans car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié par anticipation en cas d'un remboursement par anticipation ou dans le cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

Le produit ne garantit pas la faculté de désinvestissement, et l'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart entre le prix de rachat et la valeur de marché au moment du rachat du produit avant la date d'échéance finale et inclura tous les coûts associés à la suppression des dispositifs de couverture de l'émetteur en rapport avec le produit. Cet écart sera égal à 0,50% en cas de remboursement avant l'échéance.

En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous revendez le produit à l'initiateur.

En vendant le produit avant l'échéance, vous courez le risque de recevoir un rendement inférieur à celui que vous auriez obtenu si vous aviez conservé le produit jusqu'à l'échéance. Si vous vendez le produit avant la fin de la période de détention recommandée, l'impact attendu des coûts totaux sur le rendement que vous pourriez obtenir sur votre investissement est indiqué dans la section "Quels sont les coûts ?" ci-dessus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement à cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à [gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com](mailto:gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com).

## Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles, sur demande, gratuitement auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément à la directive sur le prospectus de l'UE (Règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu> et <https://www.gsmarkets.be/fr/over-ons/notifications/>.